

100% L'EXPO la Villette

Un panorama de la jeune création

Appel à candidatures pour l'édition 2025

3 AVRIL – 4 MAI 2025



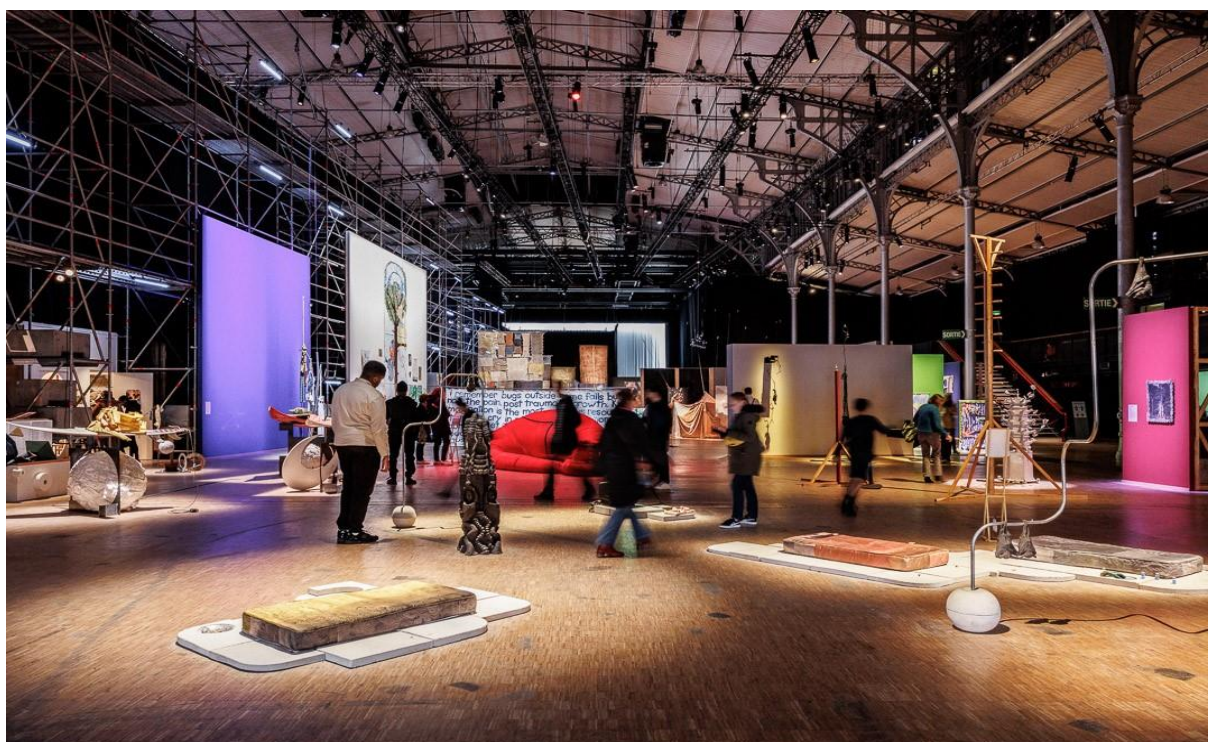
Opale MIRMAN, *Spiritus familiaris*, 2023, 100% L'EXPO 2024, La Villette, © Florent Michel, 11h45

PRÉSENTATION

Pensée comme un tremplin professionnel et une vitrine de la scène émergente, 100% L'EXPO est le rendez-vous incontournable de l'art contemporain dédié à la jeune création. Chaque année, La Villette collabore avec des écoles d'art afin de présenter des artistes récemment diplômé·es et mettre la lumière sur les enjeux des débuts de carrière.

Ni un salon d'art contemporain, ni pour autant une exposition thématique, le projet est pensé comme un instantané de la jeune création, qui présente à chaque nouvelle édition une pluralité de profils et de sujets.

Dans cette Grande Halle de fer datant du XIX^e siècle, une quarantaine d'artistes se déploie sur plus de 3500 m², à travers une scénographie entièrement composée d'éléments de récupération des manifestations précédentes. Ce qui a commencé en 2018 par une exposition d'ancien·es étudiant·es des Beaux-Arts de Paris, s'est progressivement développé en un projet de plus vaste ampleur, visant à célébrer la jeune création contemporaine française.



100% L'EXPO 2024, La Villette, © Florent Michel, 11h45

Lieu de culture autant que de nature, l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Villette (EPPGHV) est situé au nord-est de Paris, dans le 19^e arrondissement. L'établissement public a pour mission de favoriser la création et de promouvoir les pratiques, les nouveaux usages et les nouvelles formes d'expressions. Il développe des activités artistiques et culturelles ouvertes sur la ville, destinées à favoriser la diversité, la mixité et la rencontre des publics grâce à l'expérience sensible et participative, notamment en faveur des enfants et des jeunes, des familles et des publics les plus empêchés. La création contemporaine est présentée sous toutes ses formes (musique, danse, théâtre, cirque, arts visuels et cinéma).

lavillette.com

Pour sa 7^{ème} édition, 100% L'EXPO lance un appel à candidature auprès des artistes diplômé·es des écoles suivantes :

- **Les Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM**
- **Les Beaux-Arts de Paris**
- **L'École des Arts Décoratifs de Paris**
- **La Villa Arson Nice**
- **L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC)**
- **Haute école des arts du Rhin (HEAR) - Strasbourg**

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être diplômé·e depuis **5 ans maximum** d'une des écoles de la liste ci-dessus
- Niveau requis : DNSEP (certificat de diplôme à fournir dans la candidature)
- La sélection se fera d'après portfolio, pour présenter une œuvre/installation déjà existante et déjà produite.
- Seront privilégiées les œuvres non performatives, compatibles avec une exposition de cinq semaines.
- Une première sélection sera faite par La Villette et la sélection finale sera établie par avec le jury suivant :
 - **Flora Fettah**, curatrice et critique d'art indépendante
 - **Cédric Fauq**, commissaire en chef au Capc musée d'art contemporain de Bordeaux
 - **Shivay La Multiple**, artiste

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Rémunération :
 - Les artistes sélectionné·es bénéficieront d'un contrat de cession de droits d'auteur avec La Villette de 350€ brut (droits de représentation et droits de reproduction / communication pour toutes les utilisations).
 - Les artistes membres de l'ADAGP seront rémunéré·es en fonction des utilisations et selon les barèmes de l'ADAGP.
- Les artistes sélectionné·es seront accompagné·es tout du long de la préparation de l'exposition par les équipes de La Villette.
- La Villette prend en charge le transport des œuvres, le montage et le démontage avec des accessoiristes.
- La Villette prend en charge un défraiement transport pour les artistes non résident·es en île de France, ainsi que leur hébergement pour leur venue au montage et/ou vernissage.

FORMALITÉS DE CANDIDATURE

- Le dossier de candidature doit être constitué d'un **portfolio** avec CV et d'un **certificat de diplôme** au format PDF ne dépassant pas les 10 Mo (veillez à ce qu'il comporte bien votre numéro de téléphone). Merci de nommer vos documents comme ceci : **NOM Prénom, école**.
- Le dossier de candidature doit être envoyé entre le **15 mai et le 30 juillet 2024** à l'adresse suivante : candidature100expo@villette.com

CALENDRIER

- Du 15 mai au 30 juillet 2024 : appel à candidatures
 - Début septembre : sélection des artistes par le jury
 - Fin septembre : annonce de la sélection aux artistes et envoi de la fiche technique aux artistes à remplir et nous renvoyer dès que possible
 - Octobre : premier rendez-vous en visio avec l'ensemble des équipes de 100%
 - Début décembre : validation définitive de l'ensemble des œuvres présentées
 - Mi-mars 2025 (dates à confirmer) : montage de l'exposition
 - 2 avril 2025 : vernissage de l'exposition (fin le 4 mai 2025)
 - 4 mai – 15 mai 2025 : démontage des œuvres et transports retour (dates à préciser)
-

[CATALOGUE 100% 2023](#)
[DOSSIER DE PRESSE 100% 2024](#)
[VIDEO DE PRESENTATION 100% 2024](#)



Carla GUEYE, *Sisters and I*, 2023, 100% L'EXPO 2024, La Villette, © Florent Michel, 11h45